



Municipalité
de Saint-Robert

Municipalité de Saint-Robert

Offre d'emploi

La municipalité de Saint-Robert est à la recherche de personnel pour la période estivale afin de combler le poste suivant :

Poste d'animateur camp de jour

Nombre de poste : 2

Type d'emploi : Temps plein, saisonnier

Durée d'emploi : Du jeudi 27 juin au 19 août 2022

Principales tâches et responsabilités

- Participe à l'organisation et à la réalisation des activités ;
- Encadre, dirige et supervise les enfants de 5 à 12 ans aux activités et aux sorties extérieures ;
- Assure le bon fonctionnement et déroulement des activités en toute sécurité ;
- Respecter les règlements et les faire respecter en tout temps ;
- Administre les premiers soins au besoin.

Exigences et qualifications requises

- Être âgée de 16 ans et plus ;
- Avoir de l'expérience avec les enfants et susciter leur intérêt ;
- Avoir une formation RCR (un atout) ;
- Être créatif et dynamique ;
- Être autonome, débrouillard et avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir le sens de l'organisation, avoir de l'initiative et capacité à travailler en équipe ;
- Être en mesure d'accepter la critique constructive et de s'adapter aux changements ;
- Respecter les recommandations de l'animatrice en chef et de la coordonnatrice en loisirs.

Conditions de travail

- Salaire selon expérience ;
- **Aucune vacance permise** ;
- La personne retenue devra être disponible obligatoirement durant la semaine du 21 juin 2021 pour la préparation du camp de jour (1 à 2 jours) ;
- La personne retenue devra être disponible pour la formation de premiers soins dispensés au cours d'une fin de semaine, date à confirmer.

Communication

Date limite pour poser votre candidature : 24 mars 2022 à 15 h

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent le faire en transmettant leur curriculum vitae :

Municipalité de Saint-Robert
666, Chemin Saint-Robert
Saint-Robert, Québec, J0G 1S0

Par télécopieur au 450 782-2733 ou par courriel au direction@saintrobert.qc.ca

*La municipalité de Saint-Robert n'exige pas d'être résident pour poser sa candidature aux postes ci-haut mentionnés.
Le masculin est utilisé pour alléger le texte.*